

*Impôt sur le revenu—Loi*

que ces chiffres représentent des êtres humains sans travail et ne sont pas de simples statistiques. Si le gouvernement peut se consoler à l'idée que le taux de chômage de décembre n'a progressé que de 1/10 p. 100 par rapport à novembre, les chiffres officiels nous disent que 40,000 personnes sont venues grossir les rangs des chômeurs. Cela veut dire que 40,000 Canadiens de plus sont sans travail.

Encore en examinant les chiffres de décembre, une chose qui ressort le plus et qui m'inquiète grandement—et il en a été question aujourd'hui au cours de la période des questions—c'est qu'une proportion de plus en plus grande de ces chômeurs le sont depuis au moins trois mois, ce qui signifie que près de 10,000 malheureux Canadiens chaque semaine, ou encore près de 2,000 chaque jour ouvrable, voient expirer leurs prestations d'assurance-chômage. Pour ces gens-là, le chômage devient un véritable drame, car ils ne peuvent même plus compter sur des chèques d'assurance-chômage. Ils devront alors décider ou bien de s'en remettre à l'assistance sociale ou de se soumettre à l'humiliante vérification de leurs ressources. J'estime que cette situation est un ferment d'agitation sociale.

Les données officielles de Statistique Canada indiquent que 37 p. 100 de ceux qui cherchaient du travail en décembre étaient en chômage depuis plus de trois mois. Et de ceux-là qui chômaient depuis plus de trois mois, 35 p. 100 étaient des hommes de 24 ans et plus, c'est-à-dire des chefs de familles. Mais c'est bien là une donnée officielle. La réalité est encore plus renversante, car nous avons une armée de chômeurs dont l'effectif s'élève à 1.271 million alors que les chiffres officiels n'en donnent que 840,000.

Le taux de chômage réel à Terre-Neuve est de 26.3 p. 100, soit 57,000 travailleurs sans emploi sur une population active de 217,000 personnes. A l'Île-du-Prince-Édouard, le taux réel est de 19.6 p. 100, soit 11,000 chômeurs sur 56,000 travailleurs. En Nouvelle-Écosse, le taux réel est de 16 p. 100, soit 57,000 chômeurs sur 356,000 travailleurs. Au Nouveau-Brunswick, il est de 20.9 p. 100, ce qui représente 62,000 chômeurs pour une population active de 296,000 personnes. Au Québec, le taux réel est de 14 p. 100, soit 408,000 chômeurs sur 2.922 millions de travailleurs. En Ontario, le taux réel est de 9.4 p. 100, soit 393,000 chômeurs sur 4.193 millions de travailleurs. Au Manitoba, le taux réel est de 8.2 p. 100, soit 39,000 chômeurs sur 475,000 travailleurs. En Saskatchewan, le taux réel est de 6.3 p. 100, soit 27,000 chômeurs sur 432,000 travailleurs. Il s'agit là des provinces des Prairies où le taux d'emploi est censé être le plus élevé. En Alberta, le taux réel est de 7.1 p. 100 soit 66,000 chômeurs sur 934,000 travailleurs. En Colombie-Britannique, il est de 12.4 p. 100 soit 151,000 chômeurs sur 1.222 millions de travailleurs. Je le répète, le nombre total de chômeurs canadiens est de 1.271 million, ce qui donne un taux de chômage de 11.4 p. 100.

Selon les derniers chiffres disponibles, un peu plus de la moitié de ces personnes ont droit à l'assurance-chômage. Les autres doivent rejoindre le groupe des assistés sociaux des provinces ou des municipalités. Cela pose un problème plus grave—dont on discute aujourd'hui, je l'espère, à la conférence des ministres des Finances—à savoir le fardeau supplémentaire que cela représente pour les provinces pauvres car le chômage à long terme sévit surtout dans les cinq provinces de l'Est, le Québec et les quatre provinces de l'Atlantique où réside nettement moins de la moitié de la population active.

[M. McGrath.]

Je crois que 37 p. 100 de la population active canadienne réside dans les cinq provinces de l'Est qui regroupent pourtant près de 50 p. 100 du total des chômeurs. J'espère que les ministres des Finances vont chercher à satisfaire cette revendication légitime des provinces pauvres. J'hésite à parler de «provinces pauvres», mais elles ne sont pas en mesure de faire face à ce fardeau financier supplémentaire. J'espère qu'on trouvera un moyen autre que le régime d'assistance publique du Canada en vertu duquel le gouvernement se vante d'ailleurs d'assumer la moitié du coût de l'aide sociale au Canada. Pour les provinces, cela représente un coût intégral car elles doivent désormais verser l'autre moitié qu'elles n'acquittaient pas auparavant parce que l'assurance-chômage s'en chargeait. Cette situation est de plus en plus inquiétante.

Le gouvernement ne se préoccupe pas suffisamment des répercussions que le chômage prolongé a sur l'individu. Je sais que le ministre de l'Emploi et de l'Immigration est un homme compatissant. Je connais sa grande humanité et sa compassion, mais j'ai l'impression qu'il ne se rend pas pleinement compte de ce que cela signifie que d'être en chômage pendant longtemps. Je sais ce que cela signifie pour les statisticiens de Statistique Canada. Pour eux, cela veut dire que si vous êtes en chômage depuis longtemps et que, rendu à bout, vous cessez de chercher un emploi, vous n'êtes plus considéré comme chômeur. Vous n'êtes même plus inscrit. En d'autres termes, vous joignez les rangs des chômeurs cachés, vous faites partie de l'armée invisible des chômeurs, vous devenez un cas désespéré parmi tant d'autres.

Ce projet de loi comporte de lacunes que nous soulignerons tout au cours de l'étude du bill article par article. Le gouvernement n'a rien d'autre à offrir que ce projet de loi. Nous lui avons demandé de présenter un nouveau budget, mais on n'a donné aucune suite à une proposition aussi valable. Seul un nouveau budget pourrait nous permettre d'attaquer globalement ce problème, d'atténuer les conséquences du chômage prolongé dans les provinces pauvres qui n'ont pas les moyens de dépenser davantage en prestations de bien-être social, et de nous occuper des conséquences qu'entraîne pour l'individu un chômage prolongé. Seul un nouveau budget pourrait nous permettre de prévenir les conséquences sociales du chômage.

Le chômage chez les jeunes continue d'augmenter en flèche, ce qui est vraiment tragique. Toujours d'après Statistique Canada, pour le mois de décembre 15 p. 100 des chômeurs avaient entre 15 et 24 ans. Beaucoup d'entre eux sont diplômés d'une université, d'une école technique ou d'une école de métiers. Il ont un diplôme, mais pas d'emploi. Pourquoi un jeune Canadien travaillerait-il d'arrache-pied pour obtenir un diplôme si nous n'avons pas d'emploi à lui offrir? J'estime que cela ne peut que conduire au pire cynisme.

● (1712)

En juin dernier, quand j'ai prononcé une allocution devant les diplômés d'un collège technique de ma circonscription, j'ai été frappé de voir un auditoire aussi nombreux et j'ai demandé au président du collège s'il y avait toujours autant de gens pour la remise des diplômes quand il faisait beau. Il a répondu qu'il était rare que tous les étudiants assistent à la remise des diplômes parce que normalement, ils avaient un emploi dans l'industrie forestière, dans la construction ou dans le domaine technique de leur spécialisation. Ils étaient tous là ce jour-là parce qu'il n'avaient pas pu trouver de travail.